

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.05.2017

Numéro de version 1

Révision: 24.05.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **TWINKLE Silver Polish with anti-tarnish ingredient**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / du mélange Metal Cleaner

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Distributors:

Jelox SA

Chemin de Trabandan 28A

CH - 1006 Lausanne

Switzerland

Tel. +41 21 351 30 61

Jelox GmbH

Lebacher Strasse 4

D-66113 Saarbrücken

Germany

Tel. +49 681 996 35 52

Service chargé des renseignements:

info@twinklepolish.ch

info@twinklepolish.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse

numéro d'urgence 24h:

+41 (0)44 251 51 51; numéro court (uniquement depuis la Suisse): 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.05.2017

Numéro de version 1

Révision: 24.05.2017

Nom du produit: TWINKLE Silver Polish with anti-tarnish ingredient

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Sur la base des connaissances actuelles, le produit ne contient pas de substance PBT.**vPvB:** Sur la base des connaissances actuelles, le produit ne contient pas de substance vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Préparations

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 66402-68-4	Aluminum Silicate ⚠ Eye Irrit. 2, H319	25-50%
CAS: 584-08-7 EINECS: 209-529-3	carbonate de potassium ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	2,5-5%
CAS: 68603-42-9	coconut oil diethanolamine condensate ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	1-2,5%

SVHC Sur la base des connaissances actuelles, le produit ne contient pas de SVHC.

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

savon	≥5 - <15%
agents de surface non ioniques, agents conservateurs (Chlorure de 1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azonia adamantane)	<5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.**Après inhalation:** Respirer de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:** Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.05.2017

Numéro de version 1

Révision: 24.05.2017

Nom du produit: TWINKLE Silver Polish with anti-tarnish ingredient

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

14808-60-7 quartz (SiO₂)

VME (Suisse)	Valeur à long terme: 0,15 a mg/m ³ P C1B SSc;
VME (France)	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ pour la fraction alvéolaire

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.05.2017

Numéro de version 1

Révision: 24.05.2017

Nom du produit: TWINKLE Silver Polish with anti-tarnish ingredient

(suite de la page 3)

111-42-2 2,2'-iminodiéthanol

VME (Suisse) Valeur momentanée: 1 e mg/m³
 Valeur à long terme: 1 e mg/m³
 H S SSc;

VME (France) Valeur à long terme: 15 mg/m³, 3 ppm

542-75-6 1,3-dichloropropène

VME (Suisse) Valeur à long terme: 0,5 mg/m³, 0,11 ppm
 H S C1B M2;

75-09-2 dichlorométhane

VME (Suisse) Valeur momentanée: 353 mg/m³, 100 ppm
 Valeur à long terme: 177 mg/m³, 50 ppm
 H C1B B;

VME (France) Valeur momentanée: 356 mg/m³, 100 ppm
 Valeur à long terme: 178 mg/m³, 50 ppm
 C2, risque de pénétration percutanée

Composants présentant des valeurs limites biologiques:**75-09-2 dichlorométhane**

BAT (Suisse) 0,5 mg/l
 Substrat d'examen: Sang complet
 Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail
 Paramètre biologique: Dichlormethan

5%
 Substrat d'examen: Sang complet
 Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail
 Paramètre biologique: CO-Hämoglobin

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection des yeux:

Lunettes de protection

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.05.2017

Numéro de version 1

Révision: 24.05.2017

Nom du produit: TWINKLE Silver Polish with anti-tarnish ingredient

(suite de la page 4)

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales**Aspect:**

Forme:	Pâteuse
Couleur:	Bleu foncé
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C:	10
------------------------------	----

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	110,8 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	188,2 °C

Point d'éclair	161,4 °C
-----------------------	----------

Inflammabilité (solide, gaz):	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

Température d'inflammation:	Non déterminée.
------------------------------------	-----------------

Température de décomposition:	Non déterminée.
--------------------------------------	-----------------

Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---	--

Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
-------------------------------	--------------------------------

Limites d'explosion:

Inférieure:	Non déterminée.
Supérieure:	Non déterminée.
Propriétés comburantes	Non déterminée.

Pression de vapeur:	Non applicable.
----------------------------	-----------------

Densité à 20 °C:	1,225 g/cm ³
Densité relative	Non déterminée.
Densité de vapeur	Non déterminée.
Taux d'évaporation:	Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:	Insoluble
---------------	-----------

Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non applicable.
---	-----------------

Viscosité:

Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.05.2017

Numéro de version 1

Révision: 24.05.2017

Nom du produit: **TWINKLE Silver Polish with anti-tarnish ingredient**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

Toxicité par administration répétée Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Sur la base des connaissances actuelles, le produit ne contient pas de substance PBT.

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.05.2017

Numéro de version 1

Révision: 24.05.2017

Nom du produit: TWINKLE Silver Polish with anti-tarnish ingredient

(suite de la page 6)

vPvB: Sur la base des connaissances actuelles, le produit ne contient pas de substance vPvB.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Catalogue européen des déchets

En Suisse, les déchets spéciaux sont désignés par les lettres «ds» dans la liste des déchets au lieu "***".

20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses
HP 4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

20 00 00	Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément
20 01 00	Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01)
20 01 29	Détergents contenant des substances dangereuses Classification: ds = les déchets spéciaux

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU	
ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR/ADN, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Polluant marin:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.05.2017

Numéro de version 1

Révision: 24.05.2017

Nom du produit: TWINKLE Silver Polish with anti-tarnish ingredient

(suite de la page 7)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR/ADN
Remarques: Non classé

IMDG
Remarques: Non classé

IATA
Remarques: Non classé

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Dispositions particulières (obligations subséquentes) relatives à l'utilisation selon la législation sur les produits chimiques:

Aucune exigence supplémentaires.

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM) ; SR 814.012) Annexe 1:

Seuil quantitatif selon l'OPAM en kg : pas de limitation

(Source : OFEV – Liste 2015 – Seuils quantitatifs selon l'ordonnance sur les accidents majeurs / calculateur de seuils quantitatifs)

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim; RS 814.81):

Le produit ne contient pas de substance soumise à autorisation selon l'Annexe 1.17 dans des concentrations $\geq 0.1\%$ w/w ou supérieures à des concentrations limites spécifiques (dans le cas où ces dernières seraient $< 0.1\%$ w/w).

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim; RS 814.81):

La préparation/ les substances contenues dans la préparation ne font l'objet d'aucune interdiction ou restriction selon les Annexes 1 et 2.

Ordonnance sur les produits chimiques (OChim; RS 813.11):

Le produit ne contient pas de substance extrêmement préoccupante selon l'Annexe 3 dans des concentrations $\geq 0,1\%$ w/w.

Ordonnance sur la protection de l'air (OPair ; SR 814.318.142.1) Annexe 1:

Les exigences de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair; SR 814.318.142.1), Annexe 1, doivent être respectées.

Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)

VOCV (CH) 0,00 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

CH/FR

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.05.2017

Numéro de version 1

Révision: 24.05.2017

Nom du produit: TWINKLE Silver Polish with anti-tarnish ingredient

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

CH/FR